



## Je suis **auxiliaire vétérinaire**

Je souhaite évoluer vers un autre métier  
**toiletteur**



### MÉTIER

Le **toiletteur** connaît les soins adaptés à chaque race.

Il entretient les animaux de compagnie (chiens et chats) selon les standards en vigueur ou le désir du client.

Il baigne, peigne, tond et épile les animaux en utilisant les produits adaptés à chaque animal.

Il veille également à la propreté et à l'hygiène du salon et du matériel.

Cette activité peut être complétée par la vente de produits et accessoires.

Ce métier s'exerce sous statut de salarié ou d'artisan.

### ACCÈS AU MÉTIER

Une formation professionnelle est recommandée.

L'installation comme artisan exige soit de racheter un salon, soit d'en créer un et de développer une clientèle.

Le salon de toilettage relevant du secteur l'artisanat, l'inscription auprès de la chambre des métiers et de l'artisanat est obligatoire.

### FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau CAP :

- CTM (Certificat technique des métiers) toiletteur canin et félin. Délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat, le CTM toiletteur canin et félin permet d'acquérir un premier niveau de qualification dans le métier. Il se prépare en 2 ans après la 3<sup>e</sup>, par la voie de l'apprentissage.
- BNTC (Brevet National de Toiletteur Canin). Il se prépare :
  - par la voie de l'apprentissage en deux ans. Il est accessible aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus, ayant un niveau 3<sup>e</sup>.
  - par la voie de la formation continue sur huit mois.

### PARCOURS DE MOBILITÉ

L'auxiliaire vétérinaire peut évoluer vers le métier de toiletteur car une partie de ses compétences est transférable vers ce métier.

L'expérience acquise en clinique vétérinaire, sa bonne connaissance des animaux, ses compétences tant relationnelles que techniques développées dans le cadre des soins aux animaux, la vente et le conseil de produits vétérinaires sont des atouts qu'il peut valoriser.

Il lui faudra cependant se perfectionner dans la dimension esthétique de l'entretien des animaux qui est au centre dans ce métier.

### COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'auxiliaire vétérinaire dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de toiletteur.

Activités de l' <b>auxiliaire vétérinaire</b>	Degré de transférabilité vers <b>toiletteur</b>
Relations clientèle, vente et conseil	😊
Assistance administrative	😊
Prévention, hygiène et sécurité	😊
Assistance technique vétérinaire	❌

😊 Fort

❌ Non transférable

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Toilettage.

### ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'activité se déroule en salon de toilettage ou à domicile.

L'exercice exige une bonne résistance physique, d'avoir le sens du commerce et un bon relationnel avec les chiens et chats.



### ALLER PLUS LOIN

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- [wamiz.com](http://wamiz.com)
- [www.cidj.com](http://www.cidj.com)
- [www.fichemetier.fr](http://www.fichemetier.fr)
- [travailleraveclesanimaux.com](http://travailleraveclesanimaux.com)

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.